

TARIFS SERVICES MUNICIPAUX 2020

Lors du Conseil Municipal du 10 décembre 2019, les tarifs des services municipaux pour 2020 ont été fixés comme suit :

Rappel des éléments pris en compte pour le calcul du quotient familial :

- Ressources totales brutes avant abattement déclarées de l'année N-2 (exemple pour l'année 2020, revenus déclarés pour 2018 donc avis d'imposition ou de non imposition reçu en 2019).
- Prise en compte des pensions alimentaires versées ou perçues
- Prise en compte des revenus fonciers et mobiliers
- Prise en compte des allocations familiales
- Prise en compte du nombre de parts fiscales indiqué sur l'avis d'imposition
- Prise en compte dans le nombre de parts de 0,5 en plus pour les enfants de plus de 25 ans continuant leurs études

Voir grille des quotients au bas de cette page.

I - Cantine

Prix du repas :

Quotient 1	2,44 €
Quotient 2	2,67 €
Quotient 3	3,08 €
Quotient 4	3,36 €
Quotient 5	3,62 €
Quotient 6	4,02 €

Une inscription annuelle est possible aux tarifs mensuels forfaitaires suivants :

Quotient 1	31,01 € par mois
Quotient 2	33,92 € par mois
Quotient 3	39,33 € par mois
Quotient 4	42,39 € par mois
Quotient 5	45,95 € par mois
Quotient 6	50,88 € par mois

Prix de la garderie du midi pour les enfants allergiques : Tarif unique : 1.50 €

II- Garderie et études surveillées

Prix de la garderie préscolaire de 7H30 à 8H20 :

Quotient 1	0,67 €
Quotient 2	0,83 €
Quotient 3	1,10 €
Quotient 4	1,26 €
Quotient 5	1,44 €
Quotient 6	1,70 €

Prix de la garderie postscolaire de 16H30 à 18H45 ou du service d'études surveillées :

Quotient 1	1,06 €
Quotient 2	1,23 €
Quotient 3	1,39 €
Quotient 4	1,67 €
Quotient 5	1,86 €
Quotient 6	2,05 €

GRILLE DES QUOTIENTS FAMILIAUX

Pour un quotient familial mensuel inférieur à 600 €	1
Pour un quotient familial mensuel compris entre 601 € et 900 €	2
Pour un quotient familial mensuel compris entre 901 € et 1100 €	3
Pour un quotient familial mensuel compris entre 1101 € et 1300 €	4
Pour un quotient familial mensuel compris entre 1301 € et 1500 €	5
Pour un quotient familial mensuel supérieur à 1500 €	6